



APRÈS 30 ANNÉES, REGARD SUR LES VILLES- LECTURE

■■■■■
Michel Piriou (2014)
■■■■■

Le concept de politique globale de lecture apparaît dans nos débats au début des années 80 suivi de premières tentatives avec des collectivités puis de la naissance de la carte des Villes-lecture en 96. La Fédération des Villes lecture, impulsée par l'AFL dans une charte, a regroupé, dès 2000, une cinquantaine de villes, dont les deux tiers furent contractantes. Les contrats Ville-lecture de l'État vont s'en inspirer. La charte est plutôt un écrit solennel destiné à consigner des droits, un ensemble de lois, de règles..., alors que le contrat a une valeur juridique. Les contrats Ville-lecture de l'État s'insèrent dans cette volonté d'apposer un cadre institutionnel sur une action globale de développement de la lecture publique. Instaurés par la circulaire de juillet 1997, ces contrats préconisent une certaine idéologie en matière de lecture publique, plaçant comme prioritaires les objectifs suivants : ► *susciter la construction, à l'échelle d'un territoire d'un partenariat actif entre tous les acteurs de la lecture* ► *former les lecteurs de demain* ► *assurer la présence du livre sur tous les lieux de vie* ► *impliquer les familles et aller à la rencontre des publics marginalisés.*

Aujourd'hui, l'État a un souvenir diffus d'une quarantaine de villes avec lesquelles il a contractualisé. Le ministère de la Culture n'a jamais cru intéressant d'évaluer réellement le dispositif marqué par une vision désespérément administrative de la culture. Les années quatre-vingt-dix sont marquées par la politique de décentralisation des moyens et les dispositifs de contractualisation territoriale. L'action des pouvoirs publics semble liée à certaines orientations de la recherche sociologique d'alors et tend à privilégier la conduite d'enquêtes auprès de publics. Les réflexions inhérentes à ces études qualitatives et quantitatives sur les pratiques culturelles au sens large participent d'une posture pour, dans l'existant, identifier d'éventuelles lacunes au regard d'un idéal d'accessibilité à la culture et aux savoirs. Les contrats Ville-lecture conduits par les DRAC semblent avoir été inspirés par une posture similaire en se basant sur une étude du territoire, de l'ensemble des données relatives à la lecture publique, pour identifier des besoins spécifiques et amorcer un plan d'action. Ces contrats s'adressent en priorité aux publics dits « empêchés », s'inscrivent dans des politiques éducatives à destination de la jeunesse mais aussi des adultes, notamment à travers les actions de lutte contre l'illettrisme. Le gouvernement marque sa volonté d'imposer aux villes l'action culturelle et la lecture publique comme outils de cohésion sociale (en témoigne l'expression du moment : le « vivre ensemble ») et de lutte contre les exclusions. L'obligation est de mettre en œuvre une politique « sociale démocrate ». En cela, l'action culturelle se voit attribuer des capacités quasi magiques : créer de la cohésion ou du lien social, aider à vivre ensemble, développer de la citoyenneté, tout cela sans chercher à savoir de quoi se constituent cohésion, lien, solidarité, citoyenneté... Davantage de quelque chose dont on se garde bien d'approfondir les raisons d'être sous prétexte de n'en privilégier aucune...

Les bibliothèques apparaissent donc comme le cœur d'un recours démocratique à l'écrit, le partenariat optimisant la mutualisation des compétences et des structures. Le contrat Ville-lecture manifeste donc, à travers la bibliothèque, une sensibilité particulière à la question de l'égalité d'accès à l'offre. Les mesures auxquelles les contrats font référence croisent, dans la bibliothèque, un lieu de loisir et d'animation avec un lieu de ressources instructives. L'affirmation d'une actualisation de l'image du bibliothécaire vers celle d'un médiateur accompagnant l'utilisateur dans l'accès aux ressources disponibles a ainsi favorisé *l'éclosion des contrats Ville-lecture en leur offrant un terrain favorable aux expérimentations d'un personnel sensible aux questions de médiation* (cf. l'inspection des bibliothèques). Les actions seront menées dans et hors les murs. Les municipalités y convoquent les associations afin de prendre en partie la tâche de régénérer le lien social, de suppléer aux déficiences de l'État-Providence et de favoriser la vie civique. Le réseau associatif devint ainsi progressivement davantage un service de la collectivité œuvrant au fonctionnement social existant qu'un outil de recherche pour un engagement politique innovant. En témoigne le nouveau mode de subventionnement de la vie associative renonçant au financement d'expérimentations dont il devra être rendu compte a posteriori et le réduisant au dépôt de projets devant convenir à un plan d'action municipal. Exit, dès lors, le risque que des subventions publiques puissent faire surgir des pratiques encore inconnues de la collectivité qui les accordent ! Vous avez dit *verrouillage* ?

Nous sommes loin, en matière de nouveaux rapports à l'écrit, des hypothèses d'expérimentation et de recherche proposées par l'AFL, telles la *déscolarisation* ou la *débibliothécarisation*. S'en tenir au Plus Petit Dénominateur susceptible d'être Commun à des élus et à l'ensemble d'un corps professionnel et le monde ne sera pas près d'être changé ! Combien de professionnels, considérant que la mise en œuvre des actions leur revient et qu'il suffit de leur donner les moyens suffisants, se sont dispensés d'entrer dans une réflexion sur les finalités d'une politique nouvelle à mettre en œuvre ? Jean Foucambert le soulignait déjà en 1984 dans son intervention au cours des Journées de Soissons : *dans une période de mutation comme celle que nous vivons, la difficulté réside dans l'impossibilité d'utiliser les techniques habituelles et les recettes connues et enroulées. Il ne s'agit pas, pour la lecture comme pour le reste, de faire mieux et moins cher ce qu'on sait faire. Il faut inventer collectivement des solutions nouvelles à des problèmes nouveaux et encore mal cernés.*

Pour mesurer l'écart entre ces deux approches, on comparera les 7 pôles stratégiques des contrats Villes-lecture de l'État : ► le développement planifié d'un réseau de bibliothèques ► une politique du livre en faveur de la petite enfance ► une action de médiation « hors les murs » incluant un programme spécifique en direction des familles ► une action en direction des établissements scolaires ► l'organisation d'événements locaux autour du livre ► une participation renforcée des écrivains ► l'organisation de formations et ceux de la charte des Villes-lecture de l'AFL. À peine peut-on espérer dans deux mots en commun : réseau et formation... **1.** Ré-implication de

chacun dans la responsabilité et le pouvoir sur les différents aspects de sa vie ; **2.** Autres regards sur les écrits existants et éclosion de modes nouveaux de lecture ; **3.** Information large et permanente sur la nature et les enjeux du langage écrit ; **4.** Multiplication de circuits-courts de production et de diffusion de nouveaux écrits ; **5.** Complémentarité des institutions et des équipements mis en réseau ; **6.** Formation commune des co-éducateurs pour des actions communes ; **7.** Recours aux technologies modernes pour le perfectionnement des techniques de recours à l'écrit.

De toute évidence, l'AFL doit s'engager à nouveau dans des pratiques de terrain pour confirmer avec tous ceux qui s'essaient à sortir des sentiers battus qu'il est encore possible de penser de nouvelles politiques culturelles. Ce n'est pas séparément la faute d'enseignants, d'enfants, de parents, de bibliothécaires, d'animateurs des mouvements éducatifs si l'usage individuel et collectif de l'écrit est ce qu'il est (cf. PISA). Mais il en est de la responsabilité de tous s'il le reste. Des pistes de recherche existent et attendent que d'autres militants les enrichissent. L'objectif premier de ce congrès est de mieux comprendre ce qu'il est possible de faire dans la situation sociale et politique actuelle. Penser autrement les problématiques de l'enseignement et de l'éducation en général, faire bouger les lignes, analyser nos propres pratiques, réinvestir la recherche-action... Restons modestes : l'espoir de lendemains sociaux moins désenchantés s'enracine dans les recours antagonistes du plus grand nombre à la raison graphique comme outil de pensée ●